



CONFINEMENT NOVEMBRE 2020

ÉQUIPEMENTS ET SERVICES	OUVERT	FERMÉ
Déchetteries	✓	
Marchés alimentaires (mercredi et samedi)	✓	
Marché bio de Saint-Roch (vendredi)	✓	
Guichet unique	✓ <i>sur rendez-vous</i>	
Etat-civil, carte d'identité, passeport, élections	✓ <i>sur rendez-vous</i>	
Services administratifs	✓	
Service urbanisme (services techniques)	✓	
Accueil de la Police municipale	✓	
Alp'Arena, gymnases, piscines, stades, boulodromes		✗ <i>hors publics prioritaires *</i>
Conservatoire à rayonnement départemental	✓ <i>en distanciel</i>	
Quattro, CMCL		✗ <i>hors école des arts plastiques en distanciel</i>
Médiathèque municipale	✓ <i>drive à partir du 12/11</i>	
Ludothèque (CMCL)	✓ <i>drive</i>	
Salles de réunion ou d'activités, salle du Royal		✗
Centre de loisirs	✓	
Crèches	✓	
Centres sociaux et Maison des habitants (dont aide aux devoirs pour les écoliers et collégiens et prévention spécialisée)	✓ <i>sur rendez-vous</i>	
Epicerie sociale (CCAS)	✓	
Assistants sociaux (CCAS)	✓ <i>sur rendez-vous</i>	
Portage de repas à domicile	✓	
Foyers seniors		✗
L'Agglo en Bus	✓	
Parcs et jardins	✓	

* En application du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020, les installations sportives demeurent fermées sauf pour les publics prioritaires : Scolaires et accueils périscolaires ; Étudiants STAPS ; Personnes en formation continue ou professionnelle ; Sportifs professionnels et personnes accréditées dans le cadre des activités sportives à caractère professionnel ; Sportifs de haut niveau et espoirs ; Personnes pratiquant sur prescription médicale ; Personnes en situation de handicap. Les installations sportives de la Ville de Gap peuvent être ouvertes pour ces publics lorsqu'ils justifient de leur statut particulier sur demande auprès de la direction des Sports de la mairie.

Infos détaillées sur www.ville-gap.fr

